



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS D'ÉLECTION : Agente syndicale à la structure de poste

St-Jérôme, le 26 avril 2024

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlements du FIQ-SPSL ainsi qu'à la proposition adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2023, nous vous avisons qu'il y aura élection au poste électif d'agente syndicale à la structure de poste. La période de mise en candidature se tiendra jusqu'au 14 mai 2024 à 23h59 et l'élection aura lieu le 29 mai 2024, par vote électronique au scrutin secret parmi toutes les membres en règle du syndicat. La durée du mandat pour ce poste électif sera jusqu'à la prochaine élection statutaire (art. 38.1 des statuts et règlements) qui devra se tenir au cours de l'année 2026.

➤ Agente syndicale à la structure de poste

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 14 mai 2024, à 23h59**, à :
Kim Demers
Présidente d'élection
election.spsl@gmail.com
- Chaque candidate à un poste doit déposer son formulaire de mise en candidature dûment complété à la présidente d'élection au plus tard le 14 mai 2024 - 23h59 ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité local ou en contactant la Présidente du comité d'élection : Kim Demers au election.spsl@gmail.com ;
- La mise en candidature d'une personne au poste doit être signée par deux (2) membres en règle du syndicat qui appuient sa candidature, elle doit porter la signature de la candidate comme preuve de son consentement et elle doit spécifier le poste auquel la candidate aspire. Un texte de présentation d'un maximum de 300 mots et une photo (format jpeg) peuvent être joints dans le document de mise en candidature ;

- L'élection se fera sous la supervision du Comité d'élection et la politique d'élection en vigueur s'appliquera. Il est à noter que la politique d'élection prévoit notamment que tout matériel publicitaire ou promotionnel doit être préalablement à sa diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres), autorisé par la présidente du comité d'élection.

Le comité élection s'engage à produire un document de présentation qui sera diffusé sur les plateformes du syndicat FIQ-SPSL au moins (10) dix jours avant la date prévue de l'élection.

Kim Demers
Présidente d'élection

  <p>FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE</p> <p>FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides</p>	ESPACE RÉSERVÉ AU COMITÉ D'ÉLECTION	
	Candidate <input type="checkbox"/>	Documents <input type="checkbox"/>
	Proposeuses <input type="checkbox"/>	Photo <input type="checkbox"/>
	Membre en règle <input type="checkbox"/>	
Vérifié par :		
Date :		

Éligibilité :

✓ Être membre en règle du FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides

Merci d'écrire lisiblement :

Sexe : H F

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Titre d'emploi : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Nom de l'unité locale : _____

Secteur (Nord-Centre-Sud) : _____

Je pose ma candidature au poste : _____

Candidature proposée par :

1 _____
 Nom Unité locale Signature

2 _____
 Nom Unité locale Signature

 Signature de la candidate

Retournez ce formulaire, **avant le 14 mai 2024, à 23h59**, par courriel à election.spsl@gmail.com

